

Notice descriptive	
Titre	Annexe et cartes à l'arrêté du 07 février 2022 modifiant l'arrêté du 29 octobre 2014 portant désignation du site Natura 2000 « Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont » renommé « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à Chauves-souris du Morvan » et abrogeant divers arrêtés de désignation de sites Natura 2000 (zone spéciale de conservation).
Numéro NOR	TREL2205976A
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Nature
Type de document	Annexe
Date de signature	07-02-2022
Date de publication	15-04-2022
Document	TREL2205976A_cartes 1-10.pdf, TREL2205976A_cartes 11-20.pdf, TREL2205976A_cartes 21-32.pdf, TREL2205976A_carte assemblage.pdf
Annexes	TREL2205976A_annexe.pdf
Mots-clés	Biodiversité
Liens	https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2022/2/7/TREL2205976A/jo/texte